



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent(e) Technique Prothésiste et Orthésiste

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Agent(e) Technique Prothésiste et Orthésiste

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 331s - Préparation, analyse médicale, appareillage-

Code(s) Rome : J1411

Formacode : 43460

Date de l'arrêté : 15/04/2011

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 08/06/2011

Date d'effet de l'arrêté : 08/06/2011

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Réaliser des ensembles orthétiques et prothétiques:

Un thermoformage en polyéthylène avec détournage et ébavurage des bords

Une résine de finition

Une modification sur une orthèse de membre

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Tous les candidats au titre professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	3/24

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les **Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	4/24

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel ATPO

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP		00 h 00 mn	sans objet
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Assembler les éléments orthétiques Réaliser la finition des appareils orthétiques Mouler les matériaux de l'orthèse en contact avec le patient Mettre en forme les armatures d'appareils orthétiques Fabriquer des emboîtures de prothèse avec ou sans manchon Monter et aligner des prothèses Sculpter des revêtements pour assurer l'esthétique d'une prothèse	03 h 30 mn	Le candidat est libre d'organiser et gérer l'exécution des différentes étapes dans le temps alloué (A titre indicatif; 1 h45 pour le thermoformage, 1 h pour la résine et 45 mn pour la modification de l'orthèse)
- Questionnaire professionnel		00 h 00 mn	sans objet
- Entretien technique		00 h 00 mn	sans objet
Entretien final		00 h 15 mn	L'entretien se déroule en 3 étapes: Etude du DSPP du candidat et préparation de l'entretien Entretien avec le candidat sur son dossier Echanges / clarification sur sa compréhension des attendus du métier au regard de son parcours, des différentes situations d'évaluation ou de validation rencontrées Décision du jury
	Par candidat, durée de l'épreuve	03 h 45 mn, dont 00 h 15 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

ras

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	5/24

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Fabriquer des orthèses						
Assembler les éléments orthétiques	<p>Au niveau technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Conformité à la fiche de travail renseignée par l'applicateur. · Respect de la physiologie · Positionnement correct des renforts · Finition des bords, absence de saillies susceptibles de blesser le patient lors de l'essayage. <p>Au niveau de l'organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement rationnel des postes de travail: rangement, propreté, organisation. · Respect du mode et de la gamme opératoire. · Respect des délais de fabrication. · Application stricte des règles d'hygiène et de sécurité. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la finition des appareils orthétiques	<p>Au niveau technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Conformité à la fiche de travail renseignée par l'applicateur. · Respect du confort du patient. · Esthétique des différents éléments: polissage, finition des bords, absence de saillies susceptibles de blesser le patient. · Qualité du garnissage ; découpe franche, coutures régulières, rectitude et espacement des points. · Positionnement correct des adjonctions. <p>Au niveau de l'organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Aménagement rationnel des postes de travail: rangement, propreté, organisation. · Respect des délais de fabrication. · Application stricte des règles d'hygiène et de sécurité. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	6/24

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Mouler les matériaux de l'orthèse en contact avec le patient	<p>Au niveau technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Respect de la codification du LPPR · Conformité à la fiche de travail et au traçage des découpes demandées par l'applicateur · Respect de la physiologie du patient : uniformité du contact des matériaux sur le positif. · Respect des process de mise en oeuvre des matériaux utilisés (températures, temps de chauffe, de refroidissement) · Respect des critères de confort: absence de rugosités, de plis <p>Au niveau de l'organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Installation rationnelle des postes de travail: rangement, propreté, organisation. · Respect du mode et de la gamme opératoire. · Respect des délais de fabrication. · Application stricte des règles d'hygiène et de sécurité. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en forme les armatures d'appareils orthétiques	<p>Au niveau technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Conformité à la fiche de travail et au tracé fournis par l'applicateur. · Respect de la physiologie du patient. · Finition complète des pièces : ébavurage, ponçage, polissage. <p>Au niveau de l'organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Installation rationnelle des postes de travail: rangement, propreté, organisation. · Respect du mode et de la gamme opératoire. · Respect des délais de fabrication. · Application stricte des règles d'hygiène et de sécurité. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	7/24

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Fabriquer des prothèses						
Fabriquer des emboîtures de prothèse avec ou sans manchon	<ul style="list-style-type: none"> · Respect de la codification du LPPR. · Conformité à la fiche de travail et au traçage des découpes demandées par l'applicateur. · Respect de la physiologie du patient : uniformité du contact des matériaux sur le positif. · Respect des process de mise en oeuvre des matériaux utilisés (températures, temps de chauffe, de refroidissement). · Qualité de la mise en oeuvre des matériaux (homogénéité des résines, absence de bulles, régularité du thermoformage, netteté des bords) · Respect des critères de confort: absence de rugosités, de plis · Mise en oeuvre correcte des procédés de fabrication. · Respect des délais de fabrication. · Aménagement rationnel du poste de travail : organisation, rangement, propreté. · Respect strict des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter et aligner des prothèses	<p>Au niveau technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Respect de la codification de la nomenclature LPPR. · Conformité à la fiche de travail fournie par l'applicateur. · Conformité de l'assemblage des pièces prothétiques par rapport aux normes des constructeurs. · Alignement conforme à la physiologie du patient. <p>Organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en oeuvre correcte des procédés de fabrication. · Aménagement rationnel du poste de travail : organisation, rangement, propreté. · Respect des normes de sécurité (utilisation du laser). 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	8/24

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Sculpter des revêtements pour assurer l'esthétique d'une prothèse	<p>Au niveau technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Conformité à la fiche de mesure ou au tracé du membre contre latéral. · Respect de la physiologie du patient. · Qualité de l'assemblage (collage homogène). <p>Aspect esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Respect des galbes (symétrie et conformité au tracé). · Ponçage régulier et sans aspérité. <p>Organisation du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en oeuvre correcte des procédés de fabrication. · Aménagement rationnel du poste de travail : organisation, rangement, propreté. <p>Règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Application stricte des règles d'hygiène. · Respect des normes de sécurité. · Prise en compte des règles de mise en oeuvre des produits chimiques pour le respect de l'environnement et des personnes. 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						
Pas d'informations						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	9/24

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Aucun accident. Produit conforme aux conditions d'hygiène requises	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service	Produit conforme à la fiche d'atelier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	10/24

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Durant la situation professionnelle reconstituée, les membres du jury assistent à toute la durée de l'épreuve afin : - d'alerter et mobiliser un responsable en cas de difficulté dans le déroulement de l'évaluation - faire remettre le poste à l'état initial - d'observer le comportement professionnel, notamment l'application des règles d'hygiène et de sécurité, lors des différentes phases de l'épreuve.

Conditions particulières de composition du jury :

Conforme à la réglementation en vigueur.

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

RAS

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	11/24

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Agent(e) Technique Prothésiste et Orthésiste

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel**

L'évaluation se déroule dans un atelier de production d'appareils orthopédiques représentatifs d'entreprise pour réaliser des ensembles ou des éléments prothétiques ou orthétiques.

➤ **Les locaux pour la session TP**

Désignation et description des locaux	Observations
Locaux devant permettre d'organiser 12 postes de travail (pour 12 candidats). Atelier standards, type atelier de formation ou atelier de production d'appareils orthopédiques comportant des espaces de travail individuels et des espaces collectifs où se trouvent des machines.	Les postes d'évaluation devront être suffisamment éclairés, dégagés et espacés les uns des autres pour permettre la libre circulation de l'opérateur et du jury.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	12/24

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 12 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	L'atelier devra comporter plusieurs zones: Résines et thermoformage, plâtre, machines, réserve pour les matières premières, soudure et traitement du métal (enclume, cisaille), réseau d'air comprimé.	Chaque candidat devra disposer de: 1 établi équipé d'un étai
Machines et matériel	1 poste de sous vide 1 poste de rectification 1 conteneur à plâtre 1 four de thermoformage 1 poste de soudure SOA 1 scie à ruban 1 polisseuse 1 touret à poncer 1 perceuse à colonne ou sensitive 1 fraiseuse à bras 1 machine à poser les rivets, oeilletons 1 machine à coudre	Néant
Outillage	Enclume, marbre, cadre de thermoformage, table de découpe, aspirateur, agrafeuses pneumatiques, perceuses pneumatiques, chalumeau oxyacétylénique, poste à souder à l'arc, TIG, cisaille à levier, scie sauteuse, scies oscillantes, pistolets thermiques	RAS
Petit outillage	Trusquin, pied à coulisse de prothésiste	Un lot d'outillage de différents formats de tournevis, pinces, équerre, ciseaux, râpes à plâtre, lime, jeu de clés 6 pans. outillage de découpe (cutter, tranchet, couteau demi-lune), outillage de mesure (réglet, pied à coulisse, rapporteur d'angle), outillage de traçage (trusquin, crayon à plâtre et à cuir), outillage pour le cuir (couteau, formoir, abat-carre)
Equipements de protection individuelle (EPI)	1 hotte aspirante 1 aspiration pour la machine de ponçage	Lunettes, gants, protection contre le bruit, masque à poussière, blouse, chaussures de sécurité
Matière d'œuvre	Rouleau de plastique et d'aluminium Cuir	Néant

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	13/24

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 12 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
	Résine Plâtre Mousse Fibre de verre Carbone Plaque de caoutchouc	
Documentation	Documents techniques sur les matériaux	
Autres		

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	14/24



REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Agent(e) Technique Prothésiste et Orthésiste

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent(e) Technique Prothésiste et Orthésiste

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Fabriquer des orthèses

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en forme les armatures d'appareils orthétiques Mouler les matériaux de l'orthèse en contact avec le patient Réaliser la finition des appareils orthétiques Assembler les éléments orthétiques	04 h 00 mn	Dans un atelier de production d'appareils orthopédiques, il est demandé au candidat de réaliser des opérations de fabrication d'orthèses à différents stades d'avancement.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans Objet	00 h 00 mn	
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en forme les armatures d'appareils orthétiques Mouler les matériaux de l'orthèse en contact avec le patient Réaliser la finition des appareils orthétiques Assembler les éléments orthétiques	00 h 10 mn	Le binôme d'évaluateurs questionne le candidat à partir des observations qu'il a fait durant la mise en situation professionnelle
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans Objet	00 h 00 mn	
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 10 mn 04 h 10 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	17/24

CCP 2 - Fabriquer des prothèses

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Fabriquer des emboîtures de prothèse avec ou sans manchon Sculpter des revêtements pour assurer l'esthétique d'une prothèse Monter et aligner des prothèses	02 h 00 mn	Le candidat devra réaliser des éléments de prothèses : injecter une résine à partir d'une emboîture tibiale, sculpter une mousse esthétique de prothèse, monter et aligner une prothèse
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans Objet	00 h 00 mn	
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans Objet	00 h 10 mn	Le binôme d'évaluateur questionnera le candidat à partir des observations qu'il a fait durant la mise en situation
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans Objet	00 h 00 mn	
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			02 h 10 mn 02 h 10 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	18/24

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	19/24

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	ORTHOPROTHESISTE (NIVEAU V) Arrêté du 30/04/2010	N° CCP	Agent(e) Technique Prothésiste et Orthésiste Arrêté du 15/04/2011
CCP 2	Fabriquer des prothèses	CCP 2	Fabriquer des prothèses
			Fabriquer des prothèses
CCP 1	Fabriquer des orthèses	CCP 1	Fabriquer des orthèses
			Fabriquer des orthèses

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	21/24

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ATPO	TP-00024	RC	07	05/10/2011	08/06/2011	22/24

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

